

Projet Art et Culture

pour le département de la Haute-Savoie

L'objectif principal est de développer un ensemble de pratiques pour le plus grand nombre d'élèves (écoles, collèges et lycées) en s'appuyant sur le maillage du territoire par l'intermédiaire :

- Des structures culturelles existantes
- Des projets fédérateurs à l'initiative de l'Inspection Académique ; projets à pilotage départemental ou national (Classes Chantantes, Danse à l'Ecole, Animage, Ecole et Cinéma ...).

En cohérence avec le projet académique, un **groupe de pilotage départemental Art et culture**, comprenant les représentants de tous les partenaires (Etat, collectivités territoriale et locales, structures) a été constitué ; il propose, coordonne, met en œuvre et régule ces actions. Il se réunit au moins une fois par année scolaire.

Un groupe Art et Culture premier degré œuvre pour traduire en acte les objectifs ; il s'appuie sur l'action d'un groupe Musique et des 5 conseillers pédagogiques art et culture : EPS (danse, théâtre, cirque), éducation musicale, arts visuels.

Localement, les liens avec les structures culturelles sont formalisés et pérennisés par la signature de conventions (générales ou liées à la réalisation d'une action) tandis qu'il existe une convention avec le Conseil général (Office Départemental d'Action Culturelle pour l'opération "Chemins de la culture") et avec des villes dans le cadre de Plans Locaux d'Education Artistique (Annecy qui depuis 1996 mène une action pilote sur le plan national, Thonon, dont les bases ont été jetées en 2007, Bonneville avec des discussions en cours).

Partenariats actifs :

- pour le patrimoine et les Beaux Arts : les Musées Château d'Annecy,
- pour les arts de scène : Bonlieu Scène Nationale à Annecy, Maison des arts à Thonon, L'auditorium de Seynod, Château Rouge à Annemasse
- pour le spectacle vivant et la musique : l'Auditorium de Seynod et Château Rouge à Annemasse, le Brise glace à Annecy, le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire de Sallanches,
- pour l'art contemporain : la Villa du Parc à Annemasse, la Chartreuse de Meylan à Taninges, la Fondation Salomon à Alex
- pour la musique et la danse : le CNR à Annecy,
- pour l'image animée : la CITIA à Annecy,
- pour l'architecture et l'environnement : Conseil d'Architecture et d'Urbanisme,
- pour les sciences : le CCSTI la Turbine à Annecy

Le choix de l'Inspecteur d'Académie concernant l'accompagnement de projets se traduit sur le plan financier ; 30 000 euros pour le premier degré en 2008. Il concerne les domaines du cinéma, de la musique, de l'art contemporain, de l'architecture et des arts de scène.

Des offres de formation développant plus particulièrement le volet «Histoire des arts» sont proposées.

Ainsi, dans le cadre de l'Accompagnement à l'Entrée dans le Métier, tous les Titulaires 1ère année et une partie des Titulaires 2ème année ont bénéficié d'un temps de formation autour de la démarche de création et de l'histoire des arts.

Dans le même temps, 12% des animations pédagogiques de circonscription ont été consacrées aux arts et à la culture.

Enfin, un atelier de pratique artistique pour la formation des maîtres a été proposé à 18 enseignants, qui a permis aux stagiaires de rencontrer des artistes et la création dans le domaine du son et de l'image.

En retour, ces maîtres s'engagent à organiser une activité de cette nature dans leur classe l'an prochain.

Deux projets phares permettent des liaisons entre le premier et le second degré :

- "Rencontrer l'architecture" propose des actions de formation en commun et des rencontres avec des architectes, projets établis en partenariat avec le CAUE de Haute Savoie ;
- "Musée hors les murs" permet aux élèves du premier et du second degré d'approcher l'œuvre d'art par le biais d'exposition d'œuvres contemporaines ou classiques.

En ce qui concerne l'accompagnement éducatif, 77% des collèges ont inclus un volet culturel qui concerne la musique, le théâtre, les arts plastiques et l'histoire des arts, la danse, la culture scientifique.

Pour les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire, trois écoles sur quatre bénéficient d'un accompagnement éducatif avec un volet arts et culture incluant musique, arts visuels et théâtre.

Perspectives 2009 - 2010 :

En parallèle de la généralisation de l'histoire des arts à l'école, accompagnée par des actions de formations délocalisées, il est nécessaire de réorienter notre action afin de prendre en compte l'évolution de nos ressources humaines et techniques : retrait du poste de professeur des écoles pour l'UMAPPE, diminution des crédits pédagogiques.

Il paraît également profitable de porter une attention soutenue à des publics à besoins particuliers : élèves en difficultés d'apprentissage, zones de l'enseignement prioritaire, élèves porteurs de handicap...